



Canada DanceSport

DanseSport Canada



Abuse-Free Sport is an independent program that is part of a growing national movement to rid Canadian sport of all forms of harassment, discrimination and abuse. As a Program Signatory, **Canada DanceSport** is an active player in this movement.

Unlike the previous approach, where each national sport organization created its own system for dealing with complaints of maltreatment, this is a centralized “one-stop shop.” It is independent and led by experts in their fields, using education and research to prevent maltreatment at all levels of sport.

The [Office of the Sport Integrity Commissioner](#) (the Office) serves as the central hub. It operates independently to administer complaints about alleged violations of the [Universal Code of Conduct to Prevent and Address Maltreatment in Sport](#) (UCCMS).

Where there are admissible allegations of abuse, harassment or discrimination, the Office conducts independent investigations and recommends sanctions against individuals who violate the UCCMS.

The Office will also maintain a national sanctions registry, which prevents individuals from evading sanctions by moving in different sports or in different jurisdictions.

For designated participants within our organization, there is access to a wide range of resources, including victim services and referrals to specialized mental health professionals and experienced lawyers – all of it available in English and French.

Sport Sans Abus est un programme indépendant qui s’inscrit dans une mouvance dynamique visant à éliminer toute forme de harcèlement, de discrimination et d’abus dans le sport au Canada. À titre de signataire du programme, [nom de l’organisme] participe activement à ce mouvement.

Auparavant, le traitement des plaintes pour maltraitance relevait directement de l’organisme national de sport concerné. Le programme Sport Sans Abus centralise le tout au sein d’un guichet unique indépendant. Dirigé par des experts de leurs domaines, il utilise l’éducation et la recherche pour prévenir la maltraitance à tous les niveaux du sport.

Au cœur de ce programme se trouve le Bureau du Commissaire à l’intégrité dans le sport du Canada (le Bureau), qui traite de façon indépendante les plaintes relatives à

des violations présumées du Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport (CCUMS).

En cas d'allégations admissibles d'abus, de harcèlement ou de discrimination, le Bureau mène une enquête indépendante et recommande des sanctions à l'encontre de toute personne jugée en violation du CCUMS.

Le Bureau tiendra également un registre national des sanctions imposées, qui empêche les individus de se défilier des sanctions en changeant de sports ou en déménageant dans d'autres juridictions.

Les participants désignés de notre organisme ont accès à un large éventail de ressources, y compris des services aux victimes et des références à des services en matière de santé mentale et d'aide juridique, le tout dans les deux langues officielles.